



RUCK®

FÜR FUSS UND PFLEGE

RUCK | **PODOLOGNOVA^{3s}**



8011050 | Mode d'emploi PODOLOG NOVA 3s | RÉV 03
État de révision 11.03.2021

CE 0483

- Diese Gebrauchsanweisung können Sie in weiteren Sprachen unter nachfolgendem Link herunterladen oder telefonisch anfordern.
- Tämän käyttöohjeen voitte ladata useilla eri kielillä seuraavasta linkistä tai pyytää tietoja puhelimitse.
- Puede descargar este manual en diferentes idiomas en el siguiente enlace o bien solicitarlo por teléfono.
- Instrukcje te mogą być pobierane w innych językach pod poniższym linkiem lub telefonicznie
- Tento návod je také k dispozici v jiných jazycích. Použijte prosím následující odkaz ke stažení návodu nebo si je vyžádejte telefonicky.
- Šo lietošanas instrukciju citās valodās iespējams lejuplādēt zemāk norādītajā saitē vai pieprasīt telefoniski.
- This manual is also available in other languages. Please use the following link to download the manual or request it on the phone.
- Questo manuale è disponibile anche in altre lingue. Lo si può scaricare utilizzando il seguente link o richiederlo per telefono.
- 此說明書另有提供其他國家語言，請點擊此連結下載檔案，或透過電話詢問下載亦可。
- Navodila za uporabo lahko v številnih jezikih pridobite na sledeči povezavi ali naročite prek telefona
- Acest manual este disponibil si in alte versiuni de limba. Accesati link-ul urmator pentru a descarca manualul sau ii puteti solicita telefonic.
- Вы можете загрузить руководства по эксплуатации на других языках кликнув на ссылку или запросив по телефону.
- Της οδηγίας χρήσεως μπορείτε να τις βρείτε και σε άλλες γλώσσες, πατώντας στο παρακάτω link για να τις κατεβάσετε ή να τις ζητήσετε τηλεφωνικώς.
- U kunt de gebruiksaanwijzing in diverse talen downloaden onder de volgende link. Ook kunt u deze telefonisch aanvragen.
- Ce mode d'emploi est également disponible en d'autres langues. Veuillez utiliser le lien suivant pour le télécharger ou demandez-le par téléphone.
- Bu kullanim kilavuzunu farklı dillerdede aşağıdaki bağlantıdan indirebilir yada telefon ile istiyebilirsiniz.
- Atsisiųskite instrukcija lietuvių kalba paspaudę šią nuorodą, arba paskambinę telefonu.
- A használati útmutatót magyar nyelven a következő linkről tudja tölteni, vagy kérheti telefonon.
- ופלטות ותנן שקבל או אבה קנילב תופסונ תופשב הלעפרה תוארה תא דירוהל לכות.
- 여러 언어로 된 본 사용설명서를 다음 링크에서 다운로드하시거나 전화로 요청하실 수 있습니다.
- Hægt er að sækja þessar notkunarléifiðningar á öðrum tungumálum með eftirfarandi tengli eða þann þær símiðis
- Ezen kezelési útmutató további nyelveken a következő linken keresztül tölthető le, vagy telefonon megkérhető
- この取扱説明書はその他の言語でも以下のリンクでダウンロードしていただくことが可能です。またはお電話でお問い合わせいただければご案内申し上げます。
- Denne brugsanvisning kan du downloade på flere sprog på efterfølgende link eller bestille telefonisk
- Denna bruksanvisning på andra språk kan du antingen ladda ned från följande länk eller beställa på telefon
- Цю інструкцію по експлуатації на інших мовах ви можете завантажити за нижчезказаним посиланням на сайт або запросити по телефону



1. www.hellmut-ruck.de
2. terme de recherche: "1140001"
3. Downloads



HELLMUT RUCK GmbH | Daimlerstraße 23 | D-75305 Neuenbürg
web www.hellmut-ruck.de | Téléphone +49 (0)7082 - 944 20 | Téléfax +49 (0)7082 - 944 22 22

Copyright

© 2021 HELLMUT RUCK GmbH. Tous droits réservés. Il est interdit de copier, modifier, reproduire ou traduire le présent document sans autorisation écrite préalable de la société HELLMUT RUCK GmbH.

Chère cliente, cher client,

en achetant le PODOLOG NOVA 3s, vous avez opté pour un appareil de pédicure totalement innovant en termes de fonctionnalité et de performance. Il a été systématiquement conçu « à partir de la pratique et pour la pratique ». Nos compétences et notre savoir-faire longs de plus de 90 ans se révèlent dans de nombreux détails de ce nouveau produit.

Les « valeurs intrinsèques » conviennent par une aspiration brevetée extrêmement efficace, des micromoteurs à régime élevé exempts de maintenance, sans vibration et durants. Il s'agit de l'appareil le plus silencieux du marché, ce qui favorise la communication entre le patient et le praticien. Pour le traitement ambulatoire, le poids est un facteur non négligeable. Il a encore été réduit et est inférieur d'1 kg environ à celui d'un appareil comparable.

L'ergonomie novatrice est due à une pièce à main optimisée, filigrane, légère et « modelée pour la main ». Le panneau de commande capacitif en verre est propice à une manipulation extrêmement facile et intuitive. Le bouton rotatif magnétique de l'ajustement de la vitesse de rotation est amovible, ce qui permet de désinfecter aisément la surface frontale. L'écran bien agencé informe non seulement sur l'état actuel mais propose également un guidage progressif imagé du cycle de nettoyage de l'unité de serrage de la pièce à main. Un appareil de professionnel pensé jusqu'aux moindres détails. Telle est la quintessence du PODOLOG NOVA 3s.

Grâce à la fiabilité de notre marque et à notre garantie de deux ans, nous sommes certains que vous profiterez pendant longtemps de votre appareil.

L'appareil de pédicure PODOLOG NOVA 3s est fabriqué conformément à la directive 93/42 CEE sur les appareils médicaux.

Veuillez lire attentivement le mode d'emploi avant la mise en service. Celui-ci fait partie intégrante de la convention de l'utilisateur, aide à éviter les erreurs d'utilisation et doit être conservé à proximité de l'appareil.

Nous vous souhaitons beaucoup de succès et de satisfaction dans votre activité à responsabilité.

HELLMUT RUCK GmbH



Medizinprodukt
Richtlinie 93/42 EWG Klasse 2a

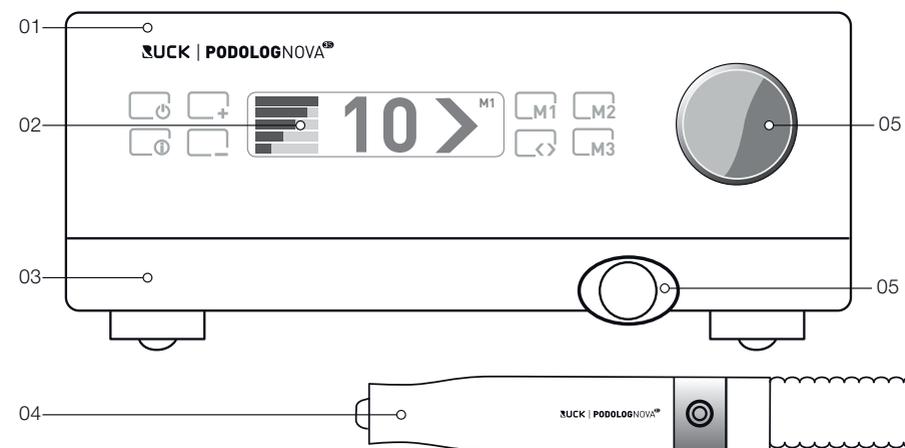
1.	DESCRIPTION DE L'APPAREIL	7
1.1	Avant de l'appareil	7
1.2	Dos de l'appareil	8
1.3	Explication des signes et symboles utilisés	9
1.3.1	sur l'appareil et sur l'emballage de transport	9
1.3.2	dans le mode d'emploi	10
1.4	Déclaration relative au présent mode d'emploi	10
1.5	Contenu de la fourniture	10
1.6	Emballage	11
1.7	Recyclage	11
2.	UTILISATION CONFORME	11
3.	PROTECTION DU PERSONNEL ET DES PATIENTS	12
3.1	Conditions imposées à l'exploitant	12
3.2	Protection du personnel et des patients	12
3.3	Risques possibles pour les patients	13
3.3.1	Danger représenté par le matériau retiré	13
3.3.2	Risque d'allergie	13
3.3.3	Danger présenté par les pièces mobiles	13
3.4	Risques possibles pour les utilisateurs	14
3.4.1	Danger représenté par le matériau retiré	14
3.4.2	Risque d'allergie	14
3.4.3	Danger présenté par les pièces mobiles	14
4.	MISE EN SERVICE	15
4.1	Sécurité technique	15

5	UTILISATION	18
5.1	Préparatifs pour le fonctionnement	20
5.1.1	Insertion de l'outil rotatif	21
5.1.2	Mise en marche du PODOLOG NOVA 3s	22
5.1.3	Mise en marche de la pièce à main	24
5.1.4	Mise à l'arrêt de la pièce à main	24
5.1.5	Mise à l'arrêt du PODOLOG NOVA 3s	25
5.2	Paramètres	25
5.2.1	Vitesse de rotation du moteur de la pièce à main	25
5.2.2	Retirer la molette rotative magnétique	26
5.2.3	Rotation vers la droite / la gauche	26
5.2.4	Modification du sens de rotation	27
5.2.5	Sélection de la puissance d'aspiration	27
5.2.6	Mémorisation des paramètres	28
5.3	Changement d'outil	29
5.4	Poignées ergonomiques de la pièce à main	29
5.4.1	Position porte-plume	29
5.4.2	Maintien de la poignée par le haut	30
5.5	Menu d'information	30
5.5.1	Remplacement du filtre	31
5.5.2	Affichage de la prochaine date de maintenance	31
5.5.3	Activation du rappel de maintenance	32
5.6	Remplacement du filtre	33
5.6.1	Remplacement du sac à poussières filtrant	33
5.6.2	Où trouver de nouveaux sacs à poussières filtrants ?	35
5.7	Nettoyage de l'unité de moteur	36
5.7.1	Dévisage de la douille	36
5.7.2	Nettoyage facile de l'unité de moteur	36
5.8	Remplacement du mandrin de serrage amovible	37

6.	MAINTENANCE, NETTOYAGE ET DÉSINFECTION	37
6.1	Maintenance par le Service RUCK.....	37
6.2	Nettoyage et désinfection	37
7.	ACCESSOIRES ET PIÈCES DE RECHANGE	38
7.1	Outils.....	38
7.2	Sac à poussières filtrant	38
8.	CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES (Y COMPRIS RÉSULTATS ESSAI CEM) ..	40
8.1	Conditions ambiantes.....	41
8.2	Remarques relatives à la compatibilité électromagnétique.....	42
9.	GARANTIE	49
10.	ÉLIMINATION.....	49
11.	FAQ QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES	50
11.1	Impossible de mettre l'appareil en marche	50
11.2	L'appareil ne réagit plus.....	50
11.3	Nouveau réglage de la langue et du champ d'application	50
12.	MESSAGES DE DÉFAUT POUVANT APPARAÎTRE À L'ÉCRAN	50

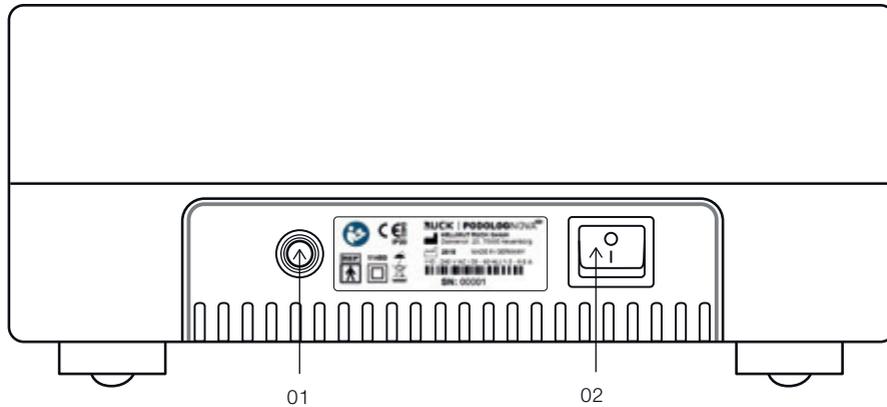
1. DESCRIPTION DE L'APPAREIL

1.1 AVANT DE L'APPAREIL



- 01 Appareil de commande
- 02 Écran
- 03 Tiroir contenant le sac à poussières filtrant
- 04 Pièce à main
- 05 Molette rotative magnétique
- 06 Pièce de raccordement du flexible

1.2 DOS DE L'APPAREIL



- 01 Cordon secteur
- 02 Interrupteur secteur (Marche / Arrêt)
-  = ARRÊT (interrupteur secteur arrêt)
-  = MARCHÉ (interrupteur secteur marche)



Si le câble secteur est endommagé, déconnecter l'appareil du secteur et ne plus l'utiliser.



Seul un technicien autorisé est habilité à remplacer un câble secteur endommagé.

1.3 EXPLICATION DES SIGNES ET SYMBOLES UTILISÉS

1.3.1 sur l'appareil et sur l'emballage de transport



Appareil correspondant à la classe de protection II



Applicateur de type BF



Respecter les instructions du mode d'emploi

Premier chiffre	Protection contre les contacts accidentels	Protection contre les corps étrangers	Second chiffre	Protection contre la pénétration d'eau
0	Pas de protection particulière		0	Pas de protection particulière
1	Contre des corps de grande surface	Corps étrangers de grand diamètre > 50 mm	1	Contre l'égouttement d'eau vertical
2	Contre doigts ou objets de taille comparable	Corps étrangers de diamètre moyen > 12 mm	2	Contre l'égouttement d'eau oblique (jusqu'à 15° par rapport à la verticale)



Protéger contre l'eau et l'humidité

1.3.2 DANS LE MODE D'EMPLOI



Attention ! Ce symbole indique un danger pour la personne ou pour l'appareil. Les consignes correspondantes doivent impérativement être respectées.



Ce symbole renvoie à des remarques utiles. Des informations supplémentaires relatives à l'utilisation du PODOLOG NOVA 3s sont indiquées ici.

1.4 DÉCLARATION RELATIVE AU PRÉSENT MODE D'EMPLOI

La société Hellmut Ruck GmbH se réserve tous les droits d'apporter des modifications et des compléments au présent mode d'emploi. La société Hellmut Ruck GmbH a pris grand soin d'éviter toute lacune ou omission dans le présent manuel. Si vous remarquez des erreurs ou des lacunes, veuillez nous en faire part. Cependant, la société Hellmut Ruck GmbH décline toute responsabilité pour les erreurs dans le présent mode d'emploi et les dommages consécutifs lorsqu'ils sont dus à la mise à disposition de ce manuel ou à l'usage de ce dernier durant l'utilisation du produit.

Il est interdit de transmettre ou compléter le présent mode d'emploi sans autorisation expresse de la société Hellmut Ruck GmbH.

1.5 CONTENU DE LA FOURNITURE

Avant de mettre en service le PODOLOG NOVA 3s, veuillez lire le mode d'emploi fourni. Celui-ci fait partie intégrante de l'appareil médical et doit être conservé à proximité de l'appareil. Veuillez vérifier l'intégralité de la fourniture.

La fourniture comprend :

- Appareil de commande PODOLOG NOVA 3s
- Pièce à main avec flexible et tiroir
- 1 sac à poussières filtrant
- 1 mode d'emploi
- 1 carte d'identification de l'appareil
- 1 mandrin alternatif pour PODOLOG NOVA 3s (Art. N ° 1106701)
- 1 manuel d'instructions pour changer le mandrin alternatif

1.6 EMBALLAGE

L'emballage protège l'appareil contre les dommages liés au transport. Les matériaux de l'emballage sont sélectionnés conformément à des critères favorisant la protection de l'environnement et le processus d'élimination. Ils sont par ailleurs recyclables. Merci de conserver l'emballage (carton, sac plastique, pièces en mousse PU) au cas où l'appareil devrait être retourné pour des travaux de maintenance.

1.7 RECYCLAGE

Les appareils usagés doivent être éliminés sous forme de ferraille électronique et ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Lorsque le sac à poussières filtrant est plein, jetez-le avec les déchets résiduels. Veuillez vous conformer à votre système régional public d'élimination des déchets.



Observez à cet effet les spécificités propres à chaque pays.

2. UTILISATION CONFORME

L'appareil de pédicure PODOLOG NOVA 3s entraîne des outils rotatifs tels que fraise ou meule pour poncer la peau ou les ongles. L'appareil est conçu pour les champs d'application suivants :

Podologie (soins médicaux du pied) et activités curatives, ainsi que soins cosmétiques du pied. Le produit n'est pas destiné à être utilisé par des non-professionnels.

L'utilisation dans d'autres domaines se fait aux risques et périls de l'utilisateur, et présente un danger potentiel. Toute utilisation non conforme est susceptible d'entraîner des dommages sur les personnes et les objets.

Le fabricant ne saurait être tenu pour responsable des dommages résultant d'une utilisation non conforme ou erronée.

En cas d'utilisation non conforme ou d'ouverture de l'appareil, tout droit à la garantie est annulé !



Toute transformation ou modification de l'appareil ou de ses accessoires est interdite. En cas de réparation, les contrôles de sécurité nécessaires doivent être renouvelés.



Les outils rotatifs sans marquage CE ne doivent pas être employés dans le cadre d'applications podologiques / médicales en association avec le présent appareil.

3. PROTECTION DU PERSONNEL ET DES PATIENTS

En cas d'utilisation correcte et conforme aux prescriptions du PODOLOG NOVA 3s, le danger pour les personnes se limite aux points suivants.

3.1 CONDITIONS IMPOSÉES À L'EXPLOITANT

L'appareil de pédicure PODOLOG NOVA 3s est exclusivement réservé aux podologues, pédicures, esthéticiennes, prothésistes ongulaires ou médecins familiarisés avec ce type d'appareil et formés en conséquence.

3.2 PROTECTION DU PERSONNEL ET DES PATIENTS

Les points suivants sont à respecter pour assurer la protection des utilisateurs, patients et tiers :

- Utilisez exclusivement des outils rotatifs de qualité supérieure conformes à la norme DIN EN ISO 1797-1 à tige réglementaire de 2,35 mm de diamètre, cylindrique, de TYPE 2. Respectez les indications du fabricant des outils rotatifs, notamment en ce qui concerne la vitesse maximum autorisée et leur préparation (nettoyage, désinfection et stérilisation). Vous trouverez également des informations supplémentaires dans le manuel actuel de la société HELLMUT RUCK GmbH à la rubrique « Instruments rotatifs ».
- Pendant l'intervention, l'opérateur doit porter des lunettes de protection et se protéger la bouche et le nez. Les cheveux longs doivent être attachés ou recouverts. Pendant l'intervention, veillez à ce qu'aucun objet risquant de se prendre dans les pièces en rotation ne se trouve dans la zone de traitement.

3.3 RISQUES POSSIBLES POUR LES PATIENTS

La technique d'aspiration des poussières potentiellement irritantes réduit considérablement le risque de transmission de germes (microorganismes). Des anamnèses régulières et minutieuses permettent l'identification d'éventuels risques d'infection.

Le risque lié à l'inhalation est réduit au minimum et le traitement de patients atteints d'une déficience immunitaire peut être accepté. Le praticien doit néanmoins porter une protection de la bouche et du nez, et utiliser des gants de protection.



Si l'appareil a été en contact avec des germes, l'opération suivante portant sur des surfaces de peau et d'ongle saines doit être effectuée avec des outils désinfectés / stérilisés.

3.3.1 DANGER REPRÉSENTÉ PAR LE MATERIAU RETIRÉ

Le danger représenté par le détachement de particules (éclats d'ongles ou surfaces meulées gros grains) est faible étant donné la distance suffisante par rapport à la zone de traitement.

L'inhalation éventuelle de poussières de meulage susceptibles de contenir des germes est réduite au minimum par la technique d'aspiration efficace du PODOLOG NOVA 3s. Un traitement antiseptique cutané avant le traitement réduit encore ce danger.

3.3.2 RISQUE D'ALLERGIE

Le patient n'ayant généralement aucun contact avec les surfaces du PODOLOG NOVA 3s, l'unique danger envisageable pourrait résulter d'une tendance à l'allergie liée à certains composants des outils rotatifs. Toutefois, vu les temps de contact très brefs (moins de 30 minutes), ce risque est très faible.

3.3.3 DANGER PRÉSENTÉ PAR LES PIÈCES MOBILES

L'action conjuguée d'une vitesse élevée et d'une forte pression peut entraîner un dégage-

ment de chaleur indésirable dans la zone de traitement. Dans les cas les plus critiques, la chaleur dégagée peut endommager le tissu concerné.

Des mouvements brusques du patient ou l'inattention de l'utilisateur peuvent se solder par une perforation involontaire de la peau. Une utilisation conforme et un contrôle visuel permanent réduisent considérablement ce risque.



Attention ! Veiller impérativement à ne pas perforer la peau.

3.4 RISQUES POSSIBLES POUR LES UTILISATEURS

La technique d'aspiration des poussières potentiellement irritantes réduit considérablement le risque de transmission de germes (microorganismes).

Le risque d'inhalation est réduit au minimum pour le praticien.



Pour des raisons d'hygiène, le port d'une protection sur le visage / la bouche est recommandé.

3.4.1 DANGER REPRESENTÉ PAR LE MATERIAU RETIRÉ

En raison de la proximité de la zone de traitement, le détachement de particules (éclats d'ongles ou surfaces meulées gros grains) et la projection de poussières représentent un danger.

Pour minimiser ce risque, l'utilisateur doit porter des lunettes de protection et se protéger la bouche et le nez.

3.4.2 RISQUE D'ALLERGIE

Les réactions allergiques au matériau de la pièce à main ne sont pas exclues mais le risque est extrêmement faible. Le port de gants à usage unique est également recommandé pour des raisons d'hygiène.

3.4.3 DANGER PRÉSENTÉ PAR LES PIÈCES MOBILES

Les cheveux, bijoux et vêtements risquent de se prendre dans les pièces en rotation. Pour éviter les blessures, porter les cheveux longs attachés ou recouverts. Le port des bijoux est également proscrit pour des raisons d'hygiène. Les vêtements de travail portés ne doivent pas pouvoir être happés par les outils rotatifs.

4. MISE EN SERVICE

4.1 SÉCURITÉ TECHNIQUE

- Avant la première utilisation, veuillez vérifier si le type de courant et la tension secteur concordent avec les données de la plaque signalétique.
- Placez l'appareil de commande sur une surface plane et stable.
- Lors du positionnement de l'appareil, veillez à ce que les fentes d'aération de l'appareil ne soient pas obstruées.
- Prévenez tout risque d'endommagement du câble secteur dû à un écrasement, un pliage, ou un frottement sur des arêtes vives.
- N'aspirez aucun liquide.
- Protégez l'appareil de tout type d'humidité susceptible de pénétrer à l'intérieur. La présence d'humidité à l'intérieur de l'appareil entraîne un risque d'électrocution !
- Mettez l'appareil à l'arrêt avant le nettoyage / la maintenance et retirez la fiche secteur.
- Ne plongez jamais l'appareil dans l'eau ou un autre liquide.
- En cas de dommages ou de dysfonctionnements de l'appareil, ou du flexible, retirez immédiatement la fiche secteur.
- Les réparations doivent exclusivement être effectuées par des techniciens autorisés.
- En cas d'ouverture de l'appareil, tout droit à la garantie est annulé !
- Voir le Chapitre 7.1 pour les outils à utiliser.
- Le PODOLOG NOVA 3s est un appareil STAND-ALONE. Afin d'éviter des perturbations électromagnétiques, il n'est pas prévu de l'utiliser en combinaison avec d'autres appareils. Ne pas placer l'appareil à proximité immédiate ou avec d'autres appareils. Si c'est inévitable, vérifier si cet agencement permet à l'appareil de fonctionner conformément aux prescriptions.



L'emploi d'accessoires et de pièces de rechange autres que ceux qui ont été prescrits peut entraîner des émissions plus élevées ou affaiblir l'immunité électromagnétique.



En raison de la norme EN 60601-1-2 sur la compatibilité électromagnétique des appareils médicaux électriques, nous devons attirer l'attention sur le fait que :

- les appareils médicaux électriques sont soumis à des mesures de précaution spéciales en rapport avec la compatibilité électromagnétique et ils doivent être mis en service conformément aux exigences du présent mode d'emploi.
- les dispositifs de communication à haute fréquence portables et mobiles (y compris les accessoires tels que les câbles d'antennes et les antennes externes) risquent d'influencer les appareils médicaux électriques. Respecter une distance d'au moins 30 cm entre ces dispositifs et le PODOLOG NOVA 3s ou ses composants.

Sinon, il n'est pas exclu que les performances de l'appareil soient affectées.

Voir également : 8.2 Indications relatives à la compatibilité électromagnétique conformément à la norme EN 60601-1-2



Les critères de conformité relatifs à l'immunité électromagnétique s'appliquent à toutes les altérations du fonctionnement.



Risque de strangulation par flexible de la pièce à main et du câble secteur. Éloigner les enfants de l'appareil.



Les accessoires (petites pièces) tels que fraises risquent d'être ingérés. Éloigner les enfants de l'appareil.



Pour transporter l'appareil entre les utilisations, se servir de l'emballage prévu pour protéger l'appareil des dommages mécaniques ainsi que de l'humidité.



L'utilisation d'accessoires, de convertisseurs et de câbles non spécifiés ou non fournis par le fabricant de l'équipement, peut conduire à une augmentation de l'émission électromagnétique, à une réduction de l'immunité électromagnétique et à des dysfonctionnements.



Dans le cadre domestique, le raccordement au secteur peut par exemple être endommagé par des animaux et constituer un danger. Veuillez contrôler régulièrement le bon état du raccordement au secteur. S'il est endommagé, débrancher l'appareil du secteur.



Dans le cadre domestique, les enfants risquent de manipuler l'appareil. Éloigner les enfants de l'appareil.



Protégez l'appareil de toute infestation parasitaire par des contrôles réguliers et, si besoin est, le nettoyer.

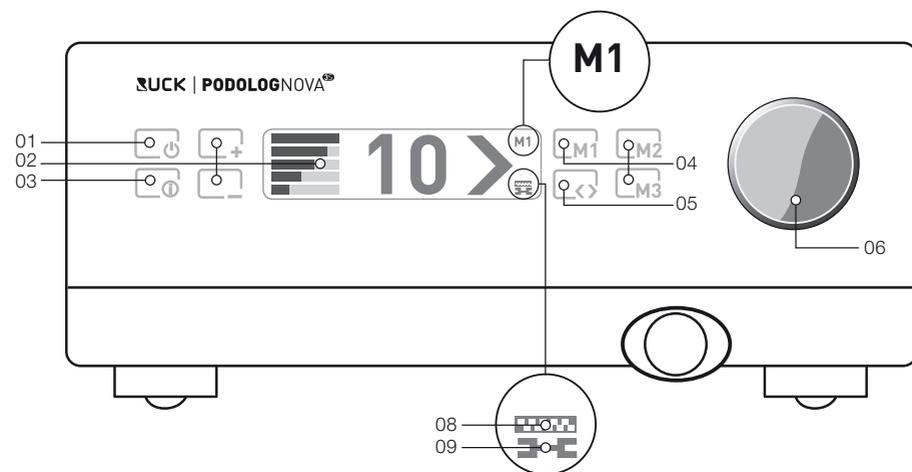


Respectez les instructions d'emploi et de transport de l'appareil.



Veillez à ce que la fiche secteur soit toujours accessible pour pouvoir la débrancher. La fiche secteur est le dispositif par lequel l'appareil peut être séparé du réseau d'alimentation électrique.

5. UTILISATION



01	Touche Veille	Activer ou désactiver le mode Veille
02	Réglage de la puissance d'aspiration	[+] augmenter la puissance d'aspiration ou [-] la réduire. La puissance s'affiche à l'écran.
03	Menu d'information	Ce menu vous permet p. ex. d'activer le nettoyage de la pièce à main ou de vous informer de la date du prochain remplacement du filtre, ou de la prochaine maintenance. Appuyez pendant 5 s pour modifier les réglages de base (p. ex. langue).
04	Touches mémoire de paramétrage	Trois combinaisons différentes de vitesse de rotation / sens de rotation / puissance d'aspiration peuvent être mémorisées. La mémoire s'affiche à l'écran (04.1). [M1] [M2] sont requises lors du remplacement du filtre.
05	Mouvement vers la droite / la gauche	Paramètre le mouvement de l'outil vers la droite ou la gauche.
06	Molette rotative magnétique	La vitesse de rotation est ainsi paramétrée par paliers de 1000. La vitesse de rotation actuelle s'affiche à l'écran (07.1). Si le bouton rotatif est enlevé, toutes les touches sont bloquées.
07	Remplacement du sac à poussières filtrant	Ce symbole apparaît pour rappeler l'échéance de remplacement du sac à poussières filtrant.
08	Affichage entretien	Ce symbole apparaît pour rappeler la prochaine échéance de maintenance.

5.1 PRÉPARATIFS POUR LE FONCTIONNEMENT

- Ouvrez le tiroir à sac à poussières filtrant en tirant sur la pièce de raccordement du flexible.
- Vérifiez si le sac filtrant fourni est bien en place*.
- Refermez le tiroir en le poussant.
- Enclenchez l'interrupteur secteur (situé au dos de l'appareil) pour le mode Veille. Puis attendez env. 3 secondes avant d'actionner la touche Veille située sur le panneau de commande avant en verre.

 = ARRÊT (interrupteur secteur arrêt)

 = MARCHE (interrupteur secteur marche)

 = touche Veille marche / arrêt

*Dans le cas contraire, insérez le sac filtrant sur la douille, voir aussi page 32.



Ne travaillez jamais sans sac à poussières filtrant.



Pendant le fonctionnement, le tiroir à sac à poussières filtrant doit toujours rester fermé. En cas d'ouverture du tiroir, le PODOLOG NOVA 3s se met à l'arrêt.

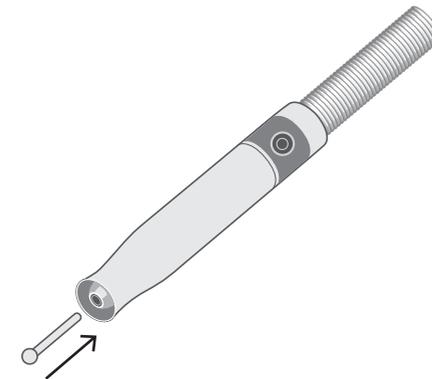


Il est interdit de travailler avec un sac à poussières plein. Tenez compte du symbole de remplacement du sac à poussières filtrant (voir 5.5.2).

5.1.1 INSERTION DE L'OUTIL ROTATIF

Insérez l'outil rotatif dont vous avez besoin (meule / fraise) dans l'orifice de la pièce à main.

L'outil doit seulement être inséré (mandrin de serrage rapide).



La tige de l'outil doit être entièrement introduite.



Les fraises utilisées doivent être exemptes de balourd ou tout autre défaut. La négligence de ce point met le patient en danger et risque d'endommager le palier de la pièce à main.

5.1.2 MISE EN MARCHÉ DU PODOLOG NOVA 3s

Effleurez la touche Veille.



Le PODOLOG NOVA 3s est à présent enclenché et prêt à l'utilisation.

À la première mise en marche, le PODOLOG NOVA 3s doit être réglé sur votre langue et votre champ d'application. Vous pouvez également activer la fonction confortable de rappel de maintenance qui vous évite de vous préoccuper des intervalles de maintenance. Consultez également sur ce sujet le point MAINTENANCE ET NETTOYAGE. Vous allez être guidé étape par étape à travers le menu de démarrage. À la fin, confirmez votre entrée avec la touche [M1].

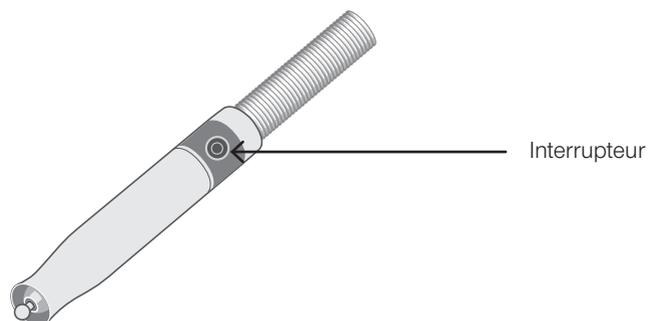
Affichage de l'écran à la première utilisation du PODOLOG NOVA 3s :



Si vous souhaitez à l'avenir modifier le réglage dans le menu de démarrage, appuyez pendant 5 s sur la touche(i).

5.1.3 MISE EN MARCHÉ DE LA PIÈCE À MAIN

Paramétrez la vitesse de rotation de l'outil souhaitée en tournant le bouton rotatif. L'affichage x 1000 indique la vitesse de rotation (tr/min). Saisissez la pièce à main et appuyez légèrement sur l'interrupteur situé sur l'extrémité arrière.



Le moteur fonctionne à la vitesse de rotation paramétrée : vous pouvez commencer à travailler.



La vitesse de rotation paramétrée ne doit pas dépasser la vitesse maximum autorisée pour votre outil.

5.1.4 MISE À L'ARRÊT DE LA PIÈCE À MAIN

Pendant que le moteur fonctionne, appuyez légèrement sur l'interrupteur situé à l'extrémité arrière de la pièce à main.

Le moteur s'arrête et vous pouvez interrompre votre travail et accrocher la pièce à main dans le support prévu à cet effet.

5.1.5 MISE À L'ARRÊT DU PODOLOGNOVA 3s 

Effleurez la touche Veille. Le PODOLOG NOVA 3s est à présent désactivé et se trouve en mode Veille.

Pour une mise à l'arrêt totale, placez l'interrupteur secteur sur .



Veillez à ce que la fiche secteur soit toujours accessible pour pouvoir la débrancher. La fiche secteur est le dispositif par lequel l'appareil peut être séparé du réseau d'alimentation électrique.

Si le PODOLOG NOVA 3s est inutilisé pendant une heure, il commute automatiquement sur le mode ÉCO et peut être redémarré tout simplement avec la touche Veille.

5.2 PARAMÈTRES

5.2.1 VITESSE DE ROTATION DU MOTEUR DE LA PIÈCE À MAIN

La vitesse de rotation adaptée à l'outil se règle à l'aide du bouton rotatif.

Rotation dans le sens des aiguilles d'une montre	– Augmentation de la vitesse	Vitesse maxi : 40 000 tr/min
---	------------------------------	---------------------------------

Rotation dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre	– Réduction de la vitesse	Vitesse mini : 5 000 tr/min
---	---------------------------	--------------------------------



Après l'activation, l'outil démarre toujours à la vitesse paramétrée en dernier lieu.

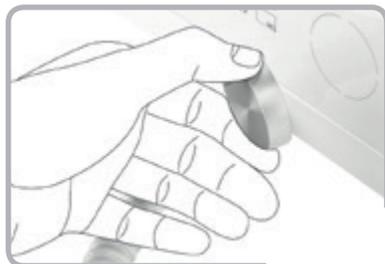
Pour une fraise de grande dimension, la vitesse de rotation optimale se situe entre 8000 et 12 000 tours.



La vitesse de rotation paramétrée ne doit pas dépasser la vitesse maximum autorisée pour votre outil.

5.2.2 RETIRER LA MOLETTE ROTATIVE MAGNÉTIQUE

Pour permettre le nettoyage de la paroi de verre, la molette rotative magnétique peut être retirée facilement.
Les touches du panneau de commande en verre sont maintenant bloquées.



Appuyez simultanément sur la touche [i] et la touche [M3] pendant 5 s, pour pouvoir régler la vitesse de rotation directement sur le panneau de commande en verre sans vous servir du régulateur de vitesse. Cependant, cette opération doit être répétée après arrêt de l'appareil.



Au Chapitre « Instruments rotatifs » du catalogue principal de la société HELLMUT RUCK GmbH, vous trouverez la vitesse de rotation maximale autorisée pour toutes les fraises et meules.

5.2.3 ROTATION VERS LA DROITE / LA GAUCHE

Vous pouvez tourner vos outils vers la droite ou la gauche, en fonction de l'outil utilisé et selon que vous êtes droitier ou gaucher.



La flèche indique le sens de rotation.

Rotation vers la droite



La flèche pointe vers la droite – rotation vers la droite



La flèche pointe vers la gauche – rotation vers la gauche

5.2.4 Modification du sens de rotation

Le sens de rotation peut être modifié pendant le fonctionnement.

Appuyez sur la touche fléchée. La vitesse de rotation paramétrée du moteur retourne automatiquement sur zéro et le sens de rotation change. Le moteur démarre à nouveau jusqu'à la vitesse de rotation paramétrée.

5.2.5 SÉLECTION DE LA PUISSANCE D'ASPIRATION

L'intensité de la puissance d'aspiration s'adapte en fonction de la situation.

Si vous appuyez à plusieurs reprises sur la touche [-], la puissance d'aspiration diminue. Si vous appuyez à plusieurs reprises sur la touche [+], la puissance d'aspiration augmente. Si vous maintenez enfoncée la touche correspondante, vous réglez la puissance d'aspiration vers le haut ou le bas.

Il existe cinq niveaux de puissance d'aspiration.



5.2.6 MÉMORISATION DES PARAMÈTRES   

Pour faciliter votre travail, vous pouvez sauvegarder jusqu'à trois paramètres de vitesse de rotation, de sens de rotation et de puissance d'aspiration. Avec les touches [M1], [M2] et [M3], vous mémorisez et appelez les paramètres souhaités.

Paramétrez la vitesse de rotation souhaitée à l'aide du bouton rotatif. Sélectionnez un mouvement vers la droite ou vers la gauche. Choisissez l'intensité de l'aspiration. Appuyez pendant env. deux secondes sur la touche [M1], [M2] ou [M3].

L'indication « Paramètre mémorisé » apparaît à l'écran.

Une courte pression sur la touche [M1], [M2] ou [M3] permet d'appeler le paramètre mémorisé pour cette touche.



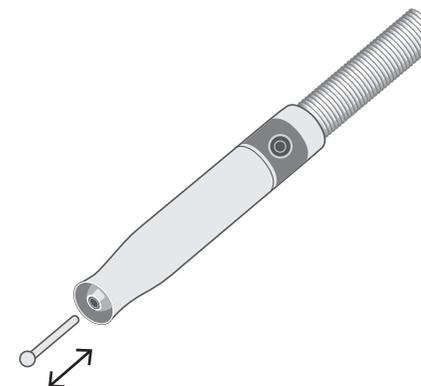
La commutation des paramètres est possible à tout moment pendant le fonctionnement.



La vitesse de rotation paramétrée ne doit pas dépasser la vitesse maximum autorisée pour votre outil.

5.3 CHANGEMENT D'OUTIL

- Mettre le moteur de la pièce à main à l'arrêt
- Retirer l'outil de la pièce à main
- Insérer un autre outil dans l'orifice de la pièce à main



Le changement d'outil s'effectue exclusivement lorsque le moteur de la pièce à main est à l'arrêt. La tige de l'outil doit être entièrement introduite !

5.4 POIGNÉES ERGONOMIQUES DE LA PIÈCE À MAIN

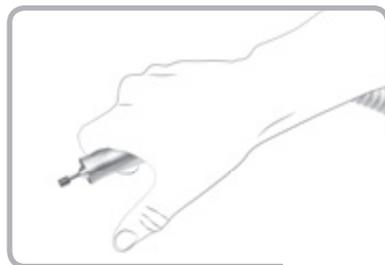
5.4.1 POSITION PORTE-PLUME

Cette position porte-plume permet de réaliser des travaux délicats avec précision tout en gardant une position ergonomique.



5.4.2 MAINTIEN DE LA POIGNÉE PAR LE HAUT

Pour les travaux en surface, le maintien de la poignée par le haut et le pouce en appui permettent de travailler de manière ciblée et détendue.



5.5 MENU D'INFORMATION

Le MENU D'INFORMATION vous offre la possibilité d'appeler les informations et fonctions suivantes. Passez tout simplement d'une option de menu à l'autre avec la touche (+) ou [-].

5.5.1 REMPLACEMENT DU FILTRE

Si vous désirez remplacer le filtre à poussières fines, vous pouvez le faire à l'aide du MENU D'INFORMATION et informer parallèlement l'appareil du changement de filtre. Vous trouverez une description détaillée sous 5.6.1 REMPLACEMENT DU SAC À POUSSIÈRES FILTRANT.



5.5.2 AFFICHAGE DE LA PROCHAINE DATE DE MAINTENANCE

Au moyen de cet affichage pratique, vous connaissez exactement la date de la prochaine maintenance de votre PODOLOG NOVA 3s. Après 900 heures de service, au plus tard 24 mois après l'achat de l'appareil.



5.5.3 ACTIVATION DU RAPPEL DE MAINTENANCE

Avec l'activation de la fonction rappel d'entretien, votre PODOLOG NOVA 3s vous informe de la date de la prochaine maintenance. Vous pouvez activer, ou désactiver cette fonction dans le MENU D'INFORMATION. Une fois les 900 heures de service écoulées, le symbole de maintenance apparaît à l'écran.



5.6 REMPLACEMENT DU FILTRE

Le filtre doit être remplacé au plus tard après 30 heures de service de la pièce à main. L'appareil vous rappelle que le sac à poussières filtrant doit être remplacé en affichant le symbole de remplacement du filtre à l'écran.

Sélectionnez :



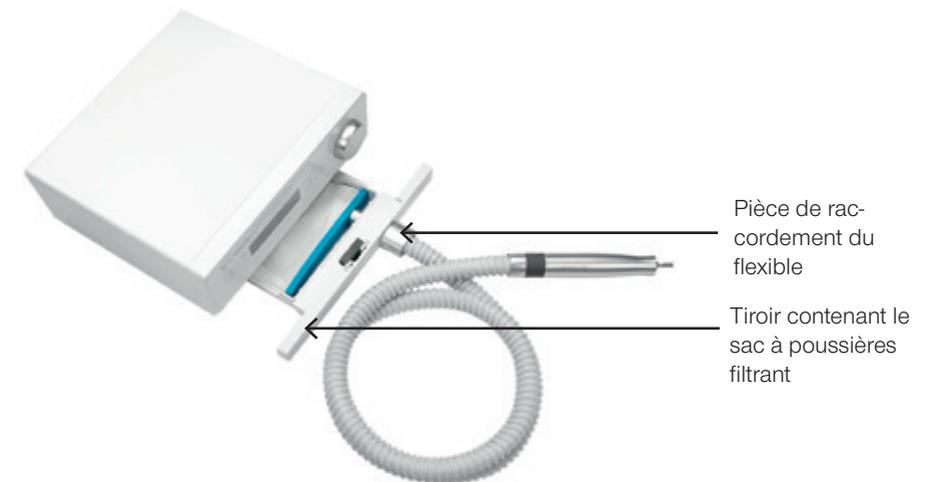
= MAINTENANT



= PLUS TARD

Si vous sélectionnez PLUS TARD, l'appareil vous interrogera de nouveau toutes les 5 heures jusqu'à ce que le remplacement du filtre ait eu lieu.

5.6.1 REMPLACEMENT DU SAC À POUSSIÈRES FILTRANT



L'appareil vous rappelle le remplacement du sac à poussières filtrant. Toutefois, il est conseillé de contrôler le remplissage du filtre une fois par semaine. Pour remplacer le sac à poussières filtrant, appuyez sur la touche [i] pour parvenir au MENU D'INFORMATION. Dans ce menu, allez à l'option de menu Remplacement du filtre avec la touche [+] ou [-] :

MENU D'INFORMATION
REPLACEMENT DU FILTRE
APRÈS 30 HEURES DE SERVICE
REPLACER MAINTENANT [M1]
 [+/-] FEUILLETER [i] MENU PRINCIPAL

Lancez le remplacement avec la touche M 1 :

REPLACEMENT DU FILTRE
REPLACER LE FILTRE

 [M1] MAINTENANT [M2] PLUS TARD

REPLACEMENT DU FILTRE
N'UTILISER QUE DES FILTRES NEUFS !
CONTINUER : ARRÊTER L'APPAREIL
SORTIR LE TIROIR

Mettez l'appareil à l'arrêt. Ouvrez le tiroir à sac à poussières filtrant en tirant sur la pièce de raccordement du flexible. Maintenez le tiroir de manière à ce que la pièce de raccordement du flexible soit orientée vers le haut. Sortez alors le sac à poussières filtrant complet de la douille. Fermez-le ensuite à l'aide du bouchon prévu à cet effet.

Insérez un nouveau sac à poussières filtrant en positionnant l'ouverture sur la douille. Fermez le tiroir à sac à poussières filtrant. Puis remettez l'appareil en marche. L'appareil veut savoir si l'insertion du sac à poussières filtrant est réussie.

FILTRE
LE NOUVEAU FILTRE EST-IL EN PLACE ?
 [M1] OUI [M2] ANNULER

Confirmez le remplacement avec la touche [M1], vous retournez alors dans le MENU STANDARD.



Le sac à poussières filtrant ne doit pas être vidé puis réutilisé



Si vous utilisez l'appareil pour le traitement de faux ongles en plastique (stylisme ongulaire, prothèse des ongles), notez que le moment de remplacement du filtre est modifié par un enlèvement accru. Un examen hebdomadaire du niveau de remplissage s'impose pour garantir un fonctionnement sans problème. Lors du traitement d'ongles en plastique, pensez à bien protéger vos yeux et vos voies respiratoires (protection sur la bouche et lunettes de protection) !



Le tiroir contenant le sac à poussières filtrant et le positionnement correct du sac ainsi que son degré de remplissage doivent être contrôlés une fois par semaine. Procédez pour cela comme décrit précédemment. Si nécessaire, remplacer le sac à poussières filtrant.

5.6.2 OÙ TROUVER DE NOUVEAUX SACS À POUSSIÈRES FILTRANTS ?

Vous pouvez commander de nouveaux sacs à poussières filtrants auprès de la société HELLMUT RUCK GmbH, sous la référence 1100103.



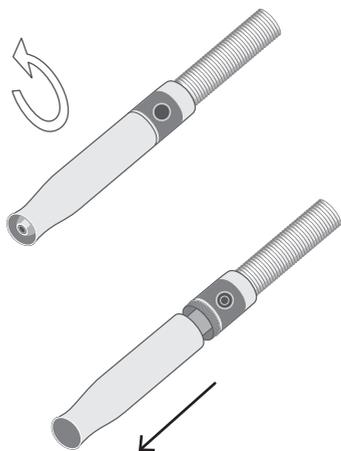
Veillez à utiliser exclusivement des sacs à poussières filtrants d'origine.

5.7 NETTOYAGE DE L'UNITÉ DE MOTEUR

La douille de la pièce à main est déposée comme suit :

5.7.1 DÉVISSAGE DE LA DOUILLE

Dévissez avec précaution la douille dans le sens de la flèche.



Retirez la douille avec précaution en appuyant simultanément sur le capuchon métallique du mandrin de serrage.



Les indications et consignes du fabricant relatives aux produits de nettoyage et de désinfection ainsi qu'aux appareils correspondants doivent être respectées.

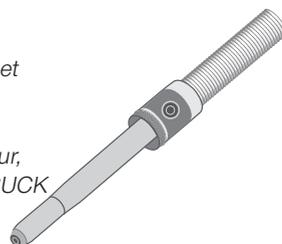
5.7.2 NETTOYAGE FACILE DE L'UNITÉ DE MOTEUR



N'utilisez pas de spray désinfectant. Ceci pourrait entraîner la pénétration d'humidité et ainsi un endommagement des paliers.



Pour un nettoyage et une désinfection en douceur, utilisez les lingettes de désinfection de surface RUCK sans alcool (réf. 2966702), dispositif médical.



5.8 Remplacement du mandrin de serrage amovible



Pour prévenir tout endommagement du moteur de la pièce à main, respectez le mode d'emploi fourni lors du remplacement du mandrin de serrage amovible.

6. MAINTENANCE, NETTOYAGE ET DÉSINFECTION

6.1 MAINTENANCE PAR LE SERVICE RUCK



Pour assurer en permanence un fonctionnement correct et sûr du dispositif médical, le SERVICE RUCK doit effectuer la maintenance du **PODOLOG NOVA 3s** toutes les 900 h de service, voire au plus tard après 24 mois. Un contrôle de sécurité électrique selon DIN EN 62353 sera réalisé dans le cadre de la maintenance.

LE NON-RESPECT RISQUE D'ENTRAÎNER UNE EXCLUSION DE LA GARANTIE ET DE LA RESPONSABILITÉ !

6.2 NETTOYAGE ET DÉSINFECTION

Risque de transmission de maladies. Une désinfection insuffisante peut entraîner la transmission de maladies. Respecter impérativement les exigences des autorités nationales compétentes en matière d'hygiène et de désinfection. Utilisez les lingettes de désinfection de surface RUCK® sans alcool (réf. 2966702), dispositif médical – n'utilisez pas de spray désinfectant. Avant le traitement suivant, les surfaces doivent pouvoir sécher correctement à l'air. Laisser sécher complètement le désinfectant de surface conformément aux instructions du fabricant, sans toutefois essuyer les surfaces. Veuillez considérer le temps d'action prescrit. 1 minute pour bactéries ou 5 minutes pour mycoses. Autres indications sur le produit de désinfection.

Après chaque traitement, les surfaces extérieures de la pièce à main et la partie avant de l'appareil de commande seront désinfectées par essuyage à l'aide d'un désinfectant de surface approprié.

Une fois le travail terminé, la douille de la pièce à main est déposée (point 5.7.1) et toutes les surfaces accessibles (intérieur de la pièce à main, intérieur et extérieur de la douille) sont nettoyées et désinfectées par essuyage. Le flexible d'aspiration est également soumis à une désinfection par essuyage et à un contrôle visuel à la recherche de fissures ou d'endommagements.

Contrôlez également l'état du boîtier et notamment de la paroi de verre.

Pour la désinfection par essuyage de toutes les pièces de l'appareil de commande et de la pièce à main, utilisez les lingettes de désinfection de surface RUCK sans alcool (réf. 2966702), dispositif médical que vous trouverez dans notre manuel ou sur Internet sous : www.hellmut-ruck.de. Veuillez considérer le temps d'action prescrit. 1 minute pour bactéries ou 5 minutes pour mycoses. Autres indications sur le produit de désinfection.



Ne jamais plonger l'appareil dans l'eau ou un autre liquide : risque d'électrocution. Arrêtez l'appareil avant le nettoyage et la maintenance, et retirez la fiche secteur !



N'utilisez pas de spray désinfectant. Ceci pourrait entraîner la pénétration d'humidité et ainsi un endommagement de l'électronique.

7. ACCESSOIRES ET PIÈCES DE RECHANGE



Remarque ! Les accessoires énumérés ci-dessous sont à utiliser exclusivement avec le PODOLOG NOVA 3s. L'utilisation avec d'autres appareils médicaux électriques peut entraîner des émissions plus élevées ou affaiblir l'immunité électromagnétique de l'appareil.



Avertissement: L'utilisation d'accessoires, de convertisseurs et de câbles non spécifiés ou non fournis par le fabricant de l'équipement, peut conduire à une augmentation de l'émission électromagnétique, à une réduction de l'immunité électromagnétique et à des dysfonctionnements.

7.1 OUTILS

Vous pouvez utiliser tous les instruments rotatifs (fraise / meule / polisseur) avec tige réglementaire de 2,35 mm de diamètre portant un marquage CE pour dispositif médical. Vous trouverez un vaste choix de produits dans notre catalogue ou sur Internet sous : www.hellmut-ruck.de.

Vous trouverez des informations complémentaires dans la norme DIN EN ISO 1797-1.

7.2 SAC À POUSSIÈRES FILTRANT

Seuls des sacs filtrants originaux peuvent être utilisés comme sacs à poussières filtrants (réf. : 1100103)

Réf. : 1100103

Filtre de rechange für PODOLOG NOVA 3s



Réf. : 4823701

Support de pièce à main autoportant



Réf. : 4823401

Support de pièce à main pour meuble PODOLOG CLASSIC



Réf. : 4823801

Support de pièce à main pour mur ou armoire diverse



Réf. : 1106701

Mandrin de serrage amovible pour PODOLOG NOVA 3s



8. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES (Y COMPRIS RÉSULTATS ESSAI CEM)

Mode de fonctionnement	Adapté au fonctionnement en permanence. L'appareil ne doit pas se trouver en présence de mélanges d'air inflammables.
Dimensions de l'appareil de commande (l/p/h) en mm	251/228/105
Poids en g	env. 2700
Dimensions de la pièce à main	
Longueur en mm	127
Ø mini / Ø maxi	24.5 / 18.5
Poids en g	env. 120
Tension de l'appareil de commande	115 - 240 V, 50 - 60 Hz, 1,5 - 0,8 A tension alternative
Puissance absorbée	maxi 175 VA
Tension du micromoteur	40 V
Charge permanente	80 W
Régime de ralenti (tr/min)	40 000
Débit volumique maxi à pleine puissance	env. 280 l / min (- 10 %)
Longueur du câble Secteur en cm	170
Longueur du câble Flexible en cm	130

À notre connaissance, il n'existe aucune interaction électromagnétique entre le PODOLOG NOVA 3s et d'autres appareils.

8.1 CONDITIONS AMBIANTES

Température et humidité ambiantes (sans condensation)	
En service	De 5°C à +40°C et de 30% à 75% d'humidité (sans condensation)
Lors du transport et du stockage	de -25 °C (sans contrôle de l'hygrométrie relative) jusqu'à 70 °C (pour une hygrométrie relative de 15 % à 93 %, sans condensation)
Pression atmosphérique	Pression atmosphérique 700 hPa (≈ 3 000 m au-dessus du niveau de la mer) - 1060 hPa

8.2 REMARQUES RELATIVES À LA COMPATIBILITÉ ÉLECTRO
MAGNÉTIQUE

Directives et déclaration du fabricant – Émissions parasites électromagnétiques		
Le PODOLOG NOVA 3s conçu pour un fonctionnement dans l'environnement électromagnétique décrit ci-après. Le client ou l'utilisateur du doit s'assurer que l'utilisation du PODOLOG NOVA 3s a bien lieu dans un tel environnement.		
Mesure des émissions	Conformité	Conformité
Émissions HF selon CISPR 11	Groupe 1	Le PODOLOG NOVA 3s utilise exclusivement de l'énergie HF pour son fonctionnement interne. Par conséquent, les émissions HF sont très faibles et le risque d'endommagement des appareils électroniques situés à proximité est peu probable.
Émissions HF selon CISPR 11	Classe B	Le PODOLOG NOVA 3s est conçu pour une utilisation sur tous les dispositifs raccordés directement au réseau d'alimentation public.
Oscillations selon IEC 61000-3-2	Classe A	
Fluctuations de tension/papillotement selon IEC 61000-3-3	satisfaite	



Éviter d'utiliser cet appareil à proximité directe d'autres appareils ou de l'empiler avec d'autres appareils. Ceci pourrait provoquer des dysfonctionnements. Si le type d'utilisation décrit ci-avant est toutefois nécessaire, surveiller cet appareil ainsi que les autres appareils afin de s'assurer qu'ils fonctionnent correctement.



L'utilisation d'accessoires, de convertisseurs et de câbles non spécifiés ou non fournis par le fabricant de l'équipement, peut conduire à une augmentation de l'émission électromagnétique, à une réduction de l'immunité électromagnétique et à des dysfonctionnements.



Il est conseillé de ne pas utiliser l'appareil à proximité immédiate d'autres appareils ou de ne pas superposer les appareils car ceci pourrait provoquer des dysfonctionnements.

Si une telle utilisation s'avère nécessaire, l'appareil et les autres appareils utilisés doivent être observés de manière à s'assurer de leur fonctionnement correct.

Directives et déclaration du fabricant – Immunité électromagnétique			
Le PODOLOG NOVA 3s conçu pour un fonctionnement dans l'environnement électromagnétique décrit ci-après. Le client ou l'utilisateur du doit s'assurer que l'utilisation du PODOLOG NOVA 3s a bien lieu dans un tel environnement.			
Contrôle de l'immunité	Niveau de contrôle IEC 60601	Niveau de conformité	Environnement électromagnétique – Directives
Décharge d'électricité statique (ESD) selon IEC 61000-4-2	Décharge par contact : ±8 kV Décharge dans l'air : ±2 kV, ±4 kV, ±8 kV, ±15 kV	Décharge par contact : ±8 kV Décharge dans l'air : ±2 kV, ±4 kV, ±8 kV, ±15 kV	Le sol doit être en bois ou en béton, ou encore recouvert de carrelage en céramique. Si le sol est recouvert d'un matériau synthétique, l'humidité relative de l'air doit s'élever à au moins 30%.

Champs électromagnétiques rayonnés aux fréquences radioélectriques de l'équipement de communication sans fil (IEC 61000-4-3)	385 MHz ; modulation par impulsions : 18 Hz ; 27 V/m 450 MHz , modulation par impulsions : 18 Hz ; 28 V/m 710, 745, 780 MHz ; modulation par impulsions : 217 Hz ; 9 V/m 810, 870, 930 MHz ; modulation par impulsions : 18 Hz ; 28 V/m 1720, 1845, 1970 MHz ; modulation par impulsions : 217 Hz ; 28 V/m 2450 MHz ; modulation par impulsions : 217 Hz ; 28 V/m ; 5240, 5500, 5785 MHz ; modulation par impulsions : 217 Hz ; 9 V/m	385 MHz ; modulation par impulsions : 18 Hz ; 27 V/m 450 MHz , modulation par impulsions : 18 Hz ; 28 V/m 710, 745, 780 MHz ; modulation par impulsions : 217 Hz ; 9 V/m 810, 870, 930 MHz ; modulation par impulsions : 18 Hz ; 28 V/m 1720, 1845, 1970 MHz ; modulation par impulsions : 217 Hz ; 28 V/m 2450 MHz ; modulation par impulsions : 217 Hz ; 28 V/m 5240, 5500, 5785 MHz ; modulation par impulsions : 217 Hz ; 9 V/m	
Grandeurs perturbatrices RF irradiées selon IEC 61000-4-3	80-2700 MHz ; 1kHz AM 80 % ; 10 V/m	80-2700 MHz ; 1kHz AM 80 % ; 10 V/m	
Transitoires électriques rapides/salves selon IEC 61000-4-4	+ 2 kV pour les câbles secteur + 1 kV pour les câbles d'entrée / de sortie	+ 2 kV pour les câbles secteur + 1 kV pour les câbles d'entrée / de sortie	La qualité de la tension d'alimentation doit correspondre à celle de l'environnement d'un commerce ou d'un hôpital.
Tensions de choc (Surge) selon IEC 61000-4-5	L-PE et N-PE : 2 kV L-N : 1 kV		La qualité de la tension d'alimentation doit correspondre à celle de l'environnement d'un commerce ou d'un hôpital.

Puissance nominale Fréquence champs magnétiques selon IEC 61000-4-8	30 A/m, 50 Hz et 60 Hz	30 A/m, 50 Hz et 60 Hz	Les champs magnétiques à la fréquence du secteur doivent correspondre aux valeurs typiques relevées dans l'environnement des commerces et des hôpitaux.
--	------------------------	------------------------	---

Directives et déclaration du fabricant – Immunité électromagnétique			
Creux de tension, interruptions de courte durée et variations de la tension d'alimentation selon IEC 61000-4-11	0 % UT pour 0,5 période avec 8 angles de phase 0 % UT pour 1 période avec 0° 70 % UT pour 25/30 périodes avec 0° 0 % UT pour 250/300 périodes avec 0°	0 % UT pour 0,5 période avec 8 angles de phase 0 % UT pour 1 période avec 0° 70 % UT pour 25/30 périodes avec 0° 0 % UT pour 250/300 périodes avec 0°	La qualité de la tension d'alimentation doit correspondre à celle de l'environnement d'un commerce ou d'un hôpital. Si, lors d'une coupure de l'alimentation en énergie, l'utilisateur du PODOLOG NOVA 3s sollicite des fonctions supplémentaires, il est recommandé d'alimenter le PODOLOG NOVA 3s sur une alimentation en courant sans interruption ou sur une batterie.
REMARQUE: UT correspond à la tension de réseau alternative avant application du niveau de contrôle			

Directives et déclaration du fabricant – Immunité électromagnétique			
Le PODOLOG NOVA 3s est conçu pour un fonctionnement dans l'environnement électromagnétique décrit ci-après. Le client ou l'utilisateur du PODOLOG NOVA 3s doit s'assurer que l'appareil est bien utilisé dans un tel environnement.			
Contrôle de l'immunité	Contrôle de l'immunité	Niveau de conformité	Environnement électromagnétique – Directives
Grandeurs perturbatrices HF transmises selon IEC 61000-4-6	3 Veff 150 kHz bis 80 MHz	3 Veff 150 kHz bis 80 MHz	Les appareils radio portables et mobiles, câbles compris, ne doivent pas être utilisés à une distance moindre de l'appareil de pédicure PODOLOG NOVA 3s que la distance de protection recommandée, calculée d'après l'équation correspondant à la fréquence d'émission.
Grandeurs perturbatrices HF irradiées selon IEC 61000-4-3	3 V/m de 80 MHz à 2.5 GHz	3 V/m de 80 MHz à 2.5 GHz	Distance de protection recommandée : $d=(3.5/\sqrt{V1})\sqrt{P}$ $d=(3.5/E1)\sqrt{P}$ $d=(7/\sqrt{V1})\sqrt{P}$ de 80 MHz à 800 MHz de 800 MHz à 2.5 GHz Avec P comme puissance nominale de l'émetteur en watts (W) conformément aux indications du fabricant de l'émetteur et d comme distance de protection recommandée en mètres (m).

			À toutes les fréquences, l'intensité du champ des émetteurs radio stationnaires doit être inférieure au niveau de conformité ^b selon une étude réalisée sur place ^a . Des perturbations sont susceptibles de survenir dans l'environnement d'appareils portant le symbole suivant. 
REMARQUE 1: À 80 MHz et 800 MHz, la gamme de fréquence supérieure s'applique.			
REMARQUE 2: Ces directives ne sont pas applicables dans tous les cas. La diffusion des grandeurs électromagnétiques est influencée par les absorptions et réflexions des bâtiments, des objets et des personnes.			
<p>a Théoriquement, l'intensité du champ des émetteurs stationnaires tels que stations de base de radiotéléphones, appareils radio terrestres mobiles, station de radioamateurs, émetteurs radio et TV AM et FM ne peut pas être déterminée d'avance avec exactitude. Pour déterminer l'environnement électromagnétique relatif à l'émetteur stationnaire, une étude du lieu devrait être considérée. Si l'intensité du champ mesurée sur le site prévu pour l'utilisation de l'appareil dépasse le niveau de conformité décrit ci-dessus, l'appareil doit être observé afin d'identifier la fonction conforme aux directives. Si des caractéristiques inhabituelles sont constatées, des mesures supplémentaires peuvent être nécessaires, comme p. ex. une modification ou changement de site pour l'appareil.</p> <p>b Au-dessus de la gamme de fréquence de 150 kHz à 80 MHz, l'intensité du champ devrait être inférieure à 3V/m.</p>			

Distances de protection recommandées entre les appareils portables et mobiles de télécommunication HF et le PODOLOG NOVA 3s.

Le PODOLOG NOVA 3s conçu pour un fonctionnement dans l'environnement électromagnétique décrit ci-après. Le client ou l'utilisateur du PODOLOG NOVA 3s peut contribuer à prévenir les perturbations électromagnétiques en respectant la distance minimum mentionnée ci-après entre les appareils de télécommunications HF portables et mobiles (émetteurs) et le PODOLOG NOVA 3s, en fonction du câble de sortie.

Puissance nominale de l'émetteur en watts (W)		Distance de protection en fonction de la fréquence d'émission en mètres (m)	
0,01	de 150 KHz à	de 80 MHz à	de 800 MHz à
0,1	80 MHz	800 MHz	2.5 GHz
1	$d = 1,20 \sqrt{P}$	$d = 1,20 \sqrt{P}$	$d = 2,33 \sqrt{P}$
10	0,12	0,12	0,23
100	0,38	0,38	0,73
	1,20	1,20	2,30
	3,80	3,80	7,30
	12,00	12,00	23,00

Pour les émetteurs dont la puissance nominale ne figure pas dans le tableau ci-dessus, la distance peut être déterminée en utilisant l'équation de la colonne correspondante, en sachant que P correspond à la puissance nominale de l'émetteur en watts (W) conformément aux indications du fabricant de l'émetteur.

REMARQUE 1: À 80 MHz et 800 MHz, la gamme de fréquence supérieure s'applique.

REMARQUE 2: Ces directives ne sont pas applicables dans tous les cas. La diffusion des grandeurs électromagnétiques est influencée par les absorptions et réflexions des bâtiments, des objets et des personnes.

9. GARANTIE

Nous accordons une garantie de 2 ans sur ce produit. L'usure normale des surfaces, paliers, connecteurs enfichables, tuyau d'aspiration, dispositif de serrage, etc. et autres pièces mobiles est exclue de la garantie.

La garantie s'applique à partir de la date de l'achat du produit par le client initial. La date de l'achat doit être prouvée par un justificatif d'achat. Dans le cadre de la garantie, HELLMUT RUCK GmbH se chargera de la réparation gratuite ou du remplacement (à la discrétion de RUCK) des produits défectueux. L'expédition franco de port du produit défectueux accompagné du justificatif d'achat est impérative. Les réclamations de clients à l'étranger sont prises en charge par nos représentants dans le pays correspondant. En cas de doute, merci de contacter RUCK avant la réexpédition.

La garantie est annulée s'il est établi par nos soins que le défaut résulte d'une installation ou d'un maniement non conformes ou incorrects, du non-respect du mode d'emploi, d'une influence externe ou d'une réparation ou modification non autorisées.

La garantie se limite à la réparation ou au remplacement du produit. Toute autre responsabilité (et plus particulièrement un manque à gagner ou une perte de chiffre d'affaires) est exclue. Toutefois, s'il s'avère qu'il s'agit d'un défaut non couvert par la garantie ou que la période de validité de la garantie a expiré, les coûts du contrôle et de la réparation sont à la charge du client.

Sous réserve de modifications et de divergences par rapport à la version technique.

10. ÉLIMINATION



DANGER POUR L'ENVIRONNEMENT !

Une élimination incorrecte provoque un danger pour notre environnement.

>>> Une fois sa durée de vie achevée, le PODOLOG NOVA 3s doit être confié aux systèmes de retour et de collecte disponibles !

11. FAQ

11.1 IMPOSSIBLE DE METTRE L'APPAREIL EN MARCHÉ

Après avoir mis l'appareil en marche au moyen de l'interrupteur secteur au dos de l'appareil, attendre au moins 4 s avant de mettre en marche l'appareil à l'avant, avec la touche Veille. Maintenez la touche Veille enfoncée pendant 2 s au moins. Si toutefois l'appareil ne se met pas en marche, veuillez répéter l'opération :

1. Positionner l'interrupteur secteur au dos de l'appareil sur Arrêt/Marche.
2. Attendre 4 s.
3. Maintenir la touche Veille enfoncée pendant 2 s.

11.2 L'APPAREIL NE RÉAGIT PLUS

Le bouton rotatif est posé, cependant l'appareil ne réagit soudain plus aux commandes : le panneau de commande en verre ne réagit plus ou l'affichage reste noir après actionnement de la touche Veille. Veuillez éteindre l'appareil avec l'interrupteur secteur situé au dos. Attendez 30 secondes avant de le remettre en marche. Appuyez sur la touche Veille. L'appareil fonctionne ensuite comme d'habitude.

11.3 NOUVEAU RÉGLAGE DE LA LANGUE ET DU CHAMP D'APPLICATION

Maintenez la touche INFO enfoncée pendant 5 s. L'écran de départ apparaît. Vous pouvez alors introduire la langue de votre choix et votre champ d'application. Vous pouvez également activer la fonction confortable de rappel de maintenance qui vous évite de vous préoccuper des intervalles de maintenance.

Ce nouveau réglage ne modifie en rien le compteur des heures de service, voire la durée résiduelle jusqu'à la prochaine maintenance, comme affichée dans le menu Info.

12. MESSAGES DE DÉFAUT POUVANT APPARAÎTRE À L'ÉCRAN

CLASSE DE DÉFAUT	MESSAGE
AVERTISSEMENT	PIÈCE À MAIN : DÉFAUT DU MOTEUR !
AVERTISSEMENT	DÉFAUT DU MOTEUR DE POMPE !
AVERTISSEMENT	APPAREIL TROP CHAUD !
AVERTISSEMENT	TEMPÉRATURE LIMITE, RÉDUIRE LA CHARGE !
INFORMATION	POSTREFROIDISSEMENT ACTIF !
INFORMATION	SURCHAUFFE, POSTREFROIDISSEMENT ACTIF !
INFORMATION	SURCHAUFFE, ARRÊT
INFORMATION	ATTENTION SURCHAUFFE, REMPLACER LE SAC FILTRANT !
INFORMATION	ATTENTION SURCHAUFFE, REMPLACER LE SAC FILTRANT ! PHASE DE REFROIDISSEMENT 15 MIN !

**CONSEIL PRODUIT
POUR VOTRE PODOLOG NOVA**



Pince à fraise chromée

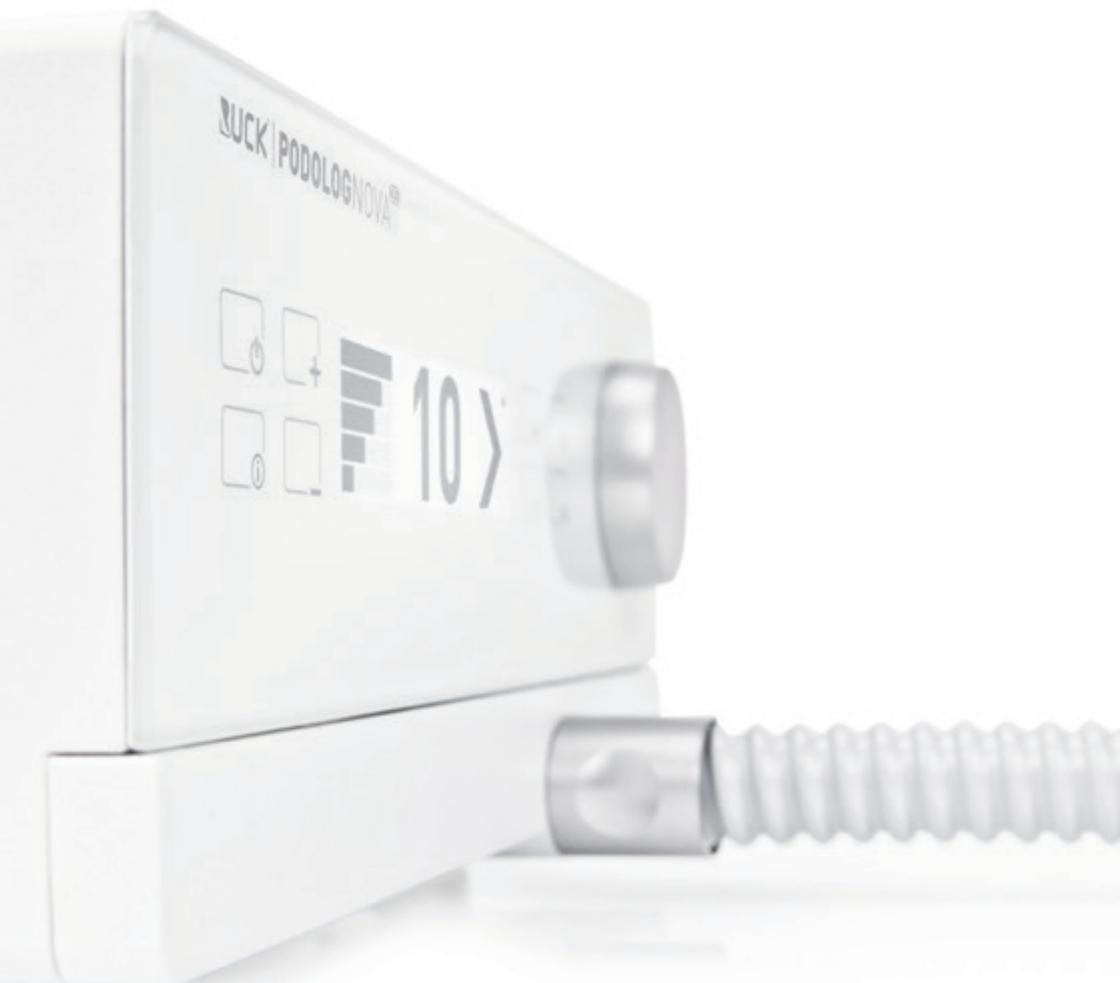
Avez-vous déjà eu ce problème ? La fraise très fine ne sort pas de la pièce à main. Voici comment y remédier : Cette pince à fraise vous permet de saisir facilement tous les instruments rotatifs.



Conseils vidéo

Cette vidéo vous montre comment fonctionne la pince à fraise. Elle se trouve dans notre boutique en ligne, à proximité immédiate du produit.





Vous trouverez les conseils de sécurité, utilisation et hygiène de la société Busch sur notre site Web sous : <https://qr.de/BuschSuH>

Ou scannez tout simplement le code QR :



RUCK[®]

FÜR FUSS UND PFLEGE

HELLMUT RUCK GmbH
Daimlerstraße 23
D-75305 Neuenbürg
Téléphone +49 (0)7082 - 944 20
Téléfax +49 (0)7082 - 944 22 22

e-mail kontakt@hellmut-ruck.de
web www.hellmut-ruck.de